

GENERALITAT VALENCIANA  
ADMINISTRATION HÉBERGEANT L'ANTENNE POUR LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE  
DU PROGRAMME INTERREG NEXT MED 2021-2027

**APPEL À CANDIDATURES**  
**pour le recrutement du personnel temporaire de l'Antenne de la Méditerranée occidentale**  
**du Programme Interreg NEXT MED 2021-2027**

**Article 1. Objet de l'appel**

L'Antenne pour la Méditerranée occidentale du Programme Interreg NEXT MED 2021-2027 (hébergée par la Generalitat Valenciana) communique qu'un processus de sélection est lancé pour le recrutement des profils suivants :

Site	Localisation	Description de l'emploi	Nombre	Réf.
Antenne	València (ES)	Coordinateur(ice) de l'Antenne pour la Méditerranée occidentale	1	(CVAL)
Antenne	València (ES)	Chargé(e)s de programme	2	(OVAL)
Antenne	València (ES)	Chargé(e) de communication junior	1	(JVAL)

Le présent processus de sélection vise à établir une liste de candidats pouvant être recrutés par l'Antenne pour remplir les tâches assignées par le règlement (UE) 2021/1059 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021, et par le Programme opérationnel conjoint Interreg NEXT MED 2021-2027 (décision CE n° C (2022) 9543).

La publication du présent appel, la participation au processus de sélection et la constitution des listes de réserve ne créent aucune obligation pour la Generalitat Valenciana de procéder à la conclusion de contrats et n'ouvrent aucun droit aux candidats vis-à-vis de la Generalitat Valenciana.

La Generalitat Valenciana se réserve le droit de suspendre, de modifier ou d'annuler le présent processus de sélection et de ne pas procéder à la conclusion des contrats, et ce, à tout moment, et indépendamment de l'état d'avancement du processus, sans que les personnes concernées aient le droit d'obtenir une quelconque compensation ou indemnité de la part de l'administration.

**Article 2. Caractéristiques de la collaboration**

1. La Generalitat Valenciana, en tant qu'institution d'accueil de l'Antenne pour la Méditerranée occidentale, établira des contrats temporaires régis par le droit espagnol et conformément aux lois fiscales et de sécurité sociale applicables en Espagne.
2. Les salaires bruts annuels seront de 56.450 € pour le poste de coordinateur(ice), de 47.570 € pour les postes de chargé(e) de programme et de 38.650 € pour le poste de chargé(e) de communication junior. Le salaire brut comprend tous les impôts, les cotisations à la sécurité

sociale et les autres charges. Le salaire brut est calculé au prorata pour les périodes inférieures à un an.

3. La rémunération prévue dans le contrat sera payée sur une base mensuelle.
4. Des déplacements fréquents sont prévus dans la zone de coopération du Programme pour l'accomplissement des tâches.

### **Article 3. Critères et conditions requises pour le dépôt des candidatures**

#### **A) Critères généraux**

Les personnes remplissant les critères d'admission suivants à la date limite du présent appel peuvent soumettre leur candidature :

- a. Citoyenneté d'un État membre de l'UE, d'un pays mentionné à l'annexe 1 du règlement (UE) 2021/947 du Parlement européen et du Conseil du 9 juin 2021 instituant l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale, d'un pays bénéficiaire d'un instrument d'aide de préadhésion (IAP III) établi par le règlement (UE) 2021/1529 du Parlement européen et du Conseil du 15 septembre 2021 instituant l'instrument d'aide de préadhésion. Si le candidat est ressortissant d'un pays non-membre de l'UE, il devra obtenir un permis de séjour légal en Espagne ;
- b. Possession de droits civils et politiques ;
- c. Absence de sanctions pénales ou de procédures pénales en cours ;
- d. N'avoir jamais été privé ni mis en disponibilité de l'administration publique et n'avoir jamais été privé d'un poste dans l'administration publique pour l'avoir obtenu en fournissant des faux documents ou absolument non valables ;
- e. Être physiquement et mentalement apte à accomplir les tâches qui lui sont confiées ;
- f. Possession des critères d'admission correspondant au profil pour lequel la demande est faite.

#### **B) Exigences spécifiques et obligatoires pour chaque profil**

##### **1. Coordinateur de l'Antenne (Réf. CVAL)**

- Un niveau d'études correspondant à des études universitaires complètes attestées par un diplôme ;
- Expérience professionnelle d'au moins **six ans** dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, avec une référence particulière à l'aide extérieure et/ou aux projets/programmes financés par l'UE, de préférence dans le domaine de la coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale, en particulier dans la région euro-méditerranéenne.
- Connaissance de l'**anglais et du français** écrits et parlés correspondant au **niveau C1** du Cadre européen commun de référence pour les langues ou à un niveau équivalent.
- Connaissances informatiques.
- Disponibilité pour des déplacements fréquents et pour assumer des présentations publiques.

##### **2. Chargé(e)s de programme de l'Antenne (Réf. OVAL)**

- Un niveau d'études correspondant à des études universitaires complètes attestées par un diplôme.

- Expérience professionnelle d'au moins **quatre ans** dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, avec une référence particulière à l'aide extérieure et/ou aux projets/programmes financés par l'UE, de préférence dans le domaine de la coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale, en particulier dans la région euro-méditerranéenne.
- Connaissance de l'**anglais et du français** écrits et parlés pour un poste et de l'**anglais et de l'arabe** pour l'autre poste et, en deuxième option, de l'anglais et du français pour les deux postes, correspondant au **niveau C1** du Cadre européen commun de référence pour les langues ou équivalent.
- Connaissances informatiques.
- Disponibilité pour des déplacements fréquents.

### 3. Chargé(e) de communication junior (Réf. JVAL)

- Un niveau d'études correspondant à des études universitaires complètes attestées par un diplôme.
- Expérience professionnelle d'au moins **2 ans** dans un domaine lié aux tâches principales (voir ci-dessous) du poste comme le développement web, la gestion des réseaux sociaux, l'édition de vidéos et de contenus, etc.
- Connaissance de l'**anglais** écrit et parlé correspondant au **niveau C1** du Cadre européen commun de référence pour les langues ou équivalent.
- Connaissances informatiques.
- Des compétences élevées dans les réseaux sociaux.
- Disponibilité pour voyager.

## Article 4. Description des profils

### 1. Coordinateur de l'Antenne (Réf. CVAL)

#### Principales tâches

- Gestion, coordination et organisation des activités menées par l'Antenne ;
- Soutien à l'Autorité de Gestion (AG) et au Secrétariat Conjoint (SC) du Programme dans la mise en œuvre d'activités d'information, de communication et de mise en réseau adressées aux acteurs locaux éligibles de la Méditerranée occidentale, afin de promouvoir les opportunités offertes et d'illustrer les résultats et les impacts du Programme ;
- Participation à l'organisation des initiatives prévues par l'AG, le SC, les délégations nationales, les points de contact nationaux, ainsi que par les parties prenantes externes concernées, afin de favoriser l'établissement et le développement de partenariats entre les acteurs des territoires éligibles et de représenter correctement le Programme et de diffuser ses objectifs, son fonctionnement, ses résultats et ses impacts ;
- Assurer la coordination avec les points de contact nationaux (PCN) pour toutes les activités de l'Antenne où ils sont impliqués ;
- Soutien et formation aux bénéficiaires (potentiels) des projets sur les questions liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets ;
- Soutien à l'AG et au SC dans l'évaluation et la capitalisation des résultats du Programme, ainsi que dans leur diffusion au niveau national et local ;

- Contribution à l'élaboration d'outils de communication conformément au Plan de communication et d'information du Programme et participation à la mise en œuvre des activités d'information et de visibilité prévues dans le Plan ;
- Contribution à l'évaluation des propositions de projets, le cas échéant ;
- Organisation d'activités de capitalisation, y compris la diffusion des résultats des projets ;
- Développement de contacts avec d'autres initiatives et programmes de coopération méditerranéens, afin d'assurer l'échange d'expériences et de bonnes pratiques ;
- Soutien au AG/SC dans la rédaction des rapports annuels et du rapport final ;
- Gestion du personnel de l'Antenne (planification des congés et de la charge de travail, etc.) ;
- Rapport périodique à l'AG sur les activités mises en œuvre par l'Antenne sur la base du plan de travail annuel ;
- Assurer et faciliter l'audit de la comptabilité de l'Antenne, conformément aux règles de mise en œuvre de la CE et aux procédures du Programme.

## **2. Chargé(e)s de programme de l'Antenne (Réf. OVAL)**

### Tâches principales

- Assistance à la mise en œuvre des fonctions déléguées et des fonctions d'appui de l'Antenne ;
- Assistance à la mise en œuvre d'activités d'information, de communication et de mise en réseau destinées aux acteurs locaux de la Méditerranée occidentale afin de promouvoir les opportunités et de diffuser les résultats du Programme ;
- Suivi des projets financés dans le cadre du Programme Interreg NEXT MED dans le domaine de la communication ;
- Contribution à l'organisation d'événements et à la production de matériel d'information ;
- Soutien aux acteurs de la Méditerranée occidentale dans la mise en place de partenariats, et aux bénéficiaires du projet dans la mise en œuvre du projet ;
- Assistance à l'organisation d'activités menées par l'AG, le JC, les points de contact nationaux et les délégations nationales pour renforcer la participation des parties prenantes nationales aux appels d'offres ;
- Soutien à l'AG et au SC dans l'évaluation et la capitalisation des résultats du Programme, ainsi que dans leur diffusion au niveau national et local ;
- Aider à l'évaluation des propositions de projets, le cas échéant.
- Organisation d'activités de capitalisation, y compris la diffusion des résultats des projets ;
- Contribuer à l'élaboration d'activités de communication conformément au Plan annuel d'information et de communication.
- Soutenir la rédaction des rapports annuels et du rapport final ;
- Gestion administrative (y compris la comptabilité, la facturation, la gestion de bases de données, etc.)

## **3. Chargé(e) de communication junior (Réf. JVAL)**

### Tâches principales

- Soutenir la mise en œuvre de la stratégie de communication du Programme Interreg NEXT MED.

- Contribution au développement du contenu du site web du Programme et des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter).
- Soutien à la conception de vidéos, de graphisme, de ressources et d'autres éléments visuels.
- Assistance à l'élaboration et à la mise en œuvre de campagnes d'information sur les réseaux sociaux.
- Soutien à la mesure et à l'analyse de la présence du Programme sur le web et les réseaux sociaux.
- Soutien à l'organisation d'événements de communication sur place et en ligne.
- Contribution au développement et à la mise à jour de la marque et de l'identité visuelle du Programme.
- Assister le coordinateur de l'Antenne et les chargé(e)s de programme dans leurs activités de communication quotidiennes et assurer la liaison avec le responsable de la communication de l'Autorité de gestion.

## Article 5. Dépôt des candidatures et délai

Les candidatures devront être déposées en anglais ou en français au moyen du formulaire de candidature (annexe A\_EN ou annexe A\_FR) joint au présent appel et disponible à l'adresse suivante [www.enicbcmmed.eu](http://www.enicbcmmed.eu) et <http://www.presidencia.gva.es/web/dg-relations-ue>.

Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique, avec accusé de réception, en indiquant « Valencia Branch Office - Ref. CVAL » ou « Valencia Branch Office - Ref. OVAL », « Valencia Branch Office - Ref. JVAL », en fonction du poste postulé, à l'adresse suivante : [dgrue@gva.es](mailto:dgrue@gva.es)

La date limite de réception des formulaires de candidature est fixée au **4 juin 2023, à 23h59, heure espagnole**.

Les documents suivants doivent être joints au formulaire de candidature, sous peine d'exclusion :

- CV Europass<sup>1</sup> en anglais ou en français, dûment daté et signé (rédigé selon le modèle, annexe B\_EN ou annexe B\_FR), précisant l'expérience dans le secteur pour lequel la candidature est introduite, ainsi que le niveau d'études ;
- Photocopie de la pièce d'identité.
- Lettre de présentation, dûment datée et signée, décrivant brièvement l'expérience et les qualifications demandées dans le présent appel (une page maximum en français ou en anglais) ;
- Copies scannées de tous les certificats et diplômes déclarés dans le CV ; Aucune homologation des diplômes n'est requise. Pour les personnes natives qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires et universitaires dans leur langue maternelle, un niveau C1 ou C2 de la langue maternelle sera accordé sans certificat.
- Grille d'auto-évaluation.

En fonction de son expérience et de ses compétences, un même candidat peut soumettre une candidature pour deux profils différents, à condition d'indiquer l'option préférée en cas de sélection pour les deux profils.

---

<sup>1</sup> <https://europass.cedefop.europa.eu/>

## **Article 6. Processus de sélection et de constitution des listes de classement**

Tout d'abord, il sera vérifié que les candidats remplissent les conditions d'admission énoncées dans l'article 3 du présent appel, ainsi que la vérification des formulaires de participation et des documents joints. Les candidats ne se conformant pas aux conditions et aux dispositions obligatoires de cet appel seront exclus du processus de sélection. L'admission ou l'exclusion et sa motivation seront communiquées aux candidats, en leur accordant un délai de cinq jours pour contester ou procéder à des corrections, après quoi une liste définitive des candidats admis sera établie.

En second lieu, le processus de sélection des candidats admis se déroule en deux étapes :

- **1<sup>ère</sup> étape** : évaluation préliminaire des candidatures reçues, sur la base du CV et de la grille d'auto-évaluation. À l'issue de cette première étape, une liste de classement par note sera établie pour chaque profil : seuls les dix (10) premiers candidats ayant obtenu la meilleure note de chaque liste passeront à la deuxième étape. Ces listes de classement seront également communiquées aux candidats et publiées sur les deux sites web, avec un délai de cinq jours pour les contestations ou les corrections.
- **2<sup>ème</sup> étape**: les 10 candidats présélectionnés pour chaque profil participeront à l'entretien final, visant à établir la liste de classement finale des candidats pour chaque poste. L'entretien final aura lieu à València et sera mené par un comité d'évaluation composé de représentants de l'Autorité de gestion et du gouvernement régional de Valence.

À l'issue de la deuxième étape, une liste de classement finale sera établie pour chaque profil.

Le candidat ayant obtenu la meilleure note pour chaque poste (le premier dans la liste de classement) se verra proposer un contrat, à condition que toutes les procédures légales puissent être respectées. En cas de désistement du premier candidat, le recrutement sera proposé au deuxième dans la liste de classement, et ainsi de suite.

Les candidats sélectionnés se verront proposer un contrat temporaire en vertu de la législation espagnole.

La liste de classement peut être utilisée pour des remplacements temporaires ou permanents, uniquement pendant la période du Programme Interreg NEXT MED, à condition que les candidats continuent à remplir les conditions de recrutement, mais la constitution des listes de réserve mentionnées ne crée aucune obligation pour la Generalitat Valenciana de procéder à la conclusion de contrats et n'ouvre pas de droits aux candidats vis-à-vis de la Generalitat Valenciana.

## **Article 7. Mérites supplémentaires par profil et barème des points attribués :**

- Expérience professionnelle complémentaire, en plus des années requises comme critère obligatoire, certifiée par un contrat de travail ou équivalent.
- Points supplémentaires liés aux années d'expérience professionnelle supplémentaire, si elle correspond à des programmes Interreg, IEVP ou ENI.
- Doctorat, maîtrise et/ou études universitaires d'une durée d'une année, dans un domaine lié au poste (tel que la coopération internationale, la gestion de projets/programmes internationaux et/ou de l'UE, la gestion des ressources humaines, etc).
- Connaissance des langues de l'UE, attestée par un diplôme, conformément aux normes du Cadre européen commun de référence pour les langues.

- Connaissance de l'arabe ou du valencien.
- En ce qui concerne les notes pour les langues, les natifs se verront attribuer le niveau C1 ou C2 respectivement, uniquement si leurs études secondaires et/ou universitaires ont été effectuées dans la langue maternelle.

## NOTES POUR LES MÉRITES SUPPLÉMENTAIRES

### 1. Coordinateur de l'Antenne (Réf. CVAL) - Maximum 40 points

<b>1<sup>ère</sup> étape Total : 26 points</b>	
<p><b><u>Expérience professionnelle</u></b></p> <p><b><u>Autres expériences professionnelles</u></b></p> <p>Outre les 6 années requises comme critère obligatoire, expérience dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, avec une référence particulière à l'aide extérieure et/ou aux projets/programmes financés par l'UE, de préférence en matière de coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale, en particulier dans la zone euro-méditerranéenne.</p> <p><b><u>Points supplémentaires pour l'expérience professionnelle</u></b></p> <p>Gestion de programmes ou de projets <b>Interreg, IEVP ou IEV</b></p>	<p><b><u>Maximum 11 points, dont :</u></b></p> <p><b><u>Maximum 8 points</u></b></p> <p>0,1 point par mois d'expérience en plus des 6 ans d'expérience obligatoire.</p> <p><b><u>Maximum 3 points</u></b></p> <p>1 point supplémentaire par an.</p> <p><b><u>Pièce justificative :</u></b> contrats de travail ou tout document officiel de l'employeur ou de l'administration publique avec mention des dates et de la nature du contrat et du poste.</p>
<p><b><u>Études</u></b></p> <p><b>Outre le diplôme requis</b> comme critère obligatoire, un doctorat, un master et/ou des études universitaires d'une durée d'au moins une année, dans un domaine lié au poste (tel que la coopération internationale, la gestion de projets/programmes internationaux et/ou de l'UE, la gestion des ressources humaines, etc.)</p>	<p><b><u>Maximum 6 points</u></b></p> <p>Doctorat : 3 points.</p> <p>Master : 2 points</p> <p>Autres études universitaires achevées d'une durée d'au moins un an : 2 points.</p> <p><b><u>Pièce justificative :</u></b> diplôme ou certificat officiel délivré par une université ou par une organisation de niveau universitaire.</p>
<p><b><u>Langues</u></b></p> <p>Outre les exigences linguistiques, la connaissance</p>	<p><b><u>Maximum 6 points</u></b></p>

<p>des langues européennes, attestée par les normes du Cadre européen commun de référence pour les langues. Dans le cas des ressortissants nationaux, ils devront également avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou universitaires dans leur langue maternelle (C1 ou C2).</p>	<p>C2 en français ou en anglais : 1 point</p> <p>C2 dans une autre langue nationale de l'UE : 3 points</p> <p>C1 dans une autre langue nationale de l'UE : 2 points</p> <p>B2 dans une autre langue nationale de l'UE : 1 point</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : Diplôme ou certificat d'une institution de langue officielle (école de langue, université, etc.).</p>
<p><b><u>Autres langues</u></b></p> <p>Connaissance de l'<b>arabe</b>, qui sera attestée si les candidats ne sont pas ressortissants d'un pays arabophone. Dans le cas des ressortissants nationaux, ils devront également avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou universitaires dans leur langue maternelle (C1 ou C2).</p> <p>Connaissance du <b>valencien</b></p>	<p><b><u>Maximum 3 points</u></b></p> <p><b>Arabe</b></p> <p>C2 : 3 points</p> <p>C1 : 2 points</p> <p>B2 : 1 point</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : Passeport et études en arabe (natifs) ou diplôme ou certificat d'une institution de langue officielle (école de langue, université, etc.).</p> <p><b>Valencien</b></p> <p>C2 : 2 points</p> <p>C1 : 1 point</p> <p>B2 : 0,5 points</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : Diplôme ou certificat d'une institution de langue officielle (école de langue, université, etc.).</p>
<p><b>2<sup>ème</sup> étape : Entretien Total : 14 points</b></p>	
<p>L'<b>entretien</b> portera sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une bonne connaissance des relations euro-méditerranéennes et des contextes institutionnels, économiques et socioculturels des pays participant au Programme, en particulier ceux situés dans la zone de la Méditerranée occidentale (la connaissance du cadre</li> </ul>	<p>De 0 à 14 points : Évaluation du comité d'évaluation.</p>



<p>réglementaire et opérationnel des programmes de coopération financés dans le cadre de l'instrument européen de voisinage ENI 2014-2020 sera fortement appréciée).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Excellentes compétences en matière de communication</li> <li>• Connaissance de la gestion de projets</li> </ul>	
---	--

## 2. Chargé(e) de programme (Réf. OVAL) - Maximum 40 points

1 <sup>ère</sup> étape Total : 26 points	
<p><b><u>Expérience professionnelle</u></b></p> <p><b><u>Autres expériences professionnelles</u></b></p> <p>Outre les 4 années requises comme critère obligatoire, expérience dans la gestion de programmes/projets de coopération internationale/européenne, avec une référence particulière à l'aide extérieure et/ou aux projets/programmes financés par l'UE, de préférence en matière de coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale, en particulier dans la zone euro-méditerranéenne.</p> <p><b><u>Points supplémentaires pour l'expérience acquise</u></b></p> <p>Gestion de programmes ou de projets Interreg, IEVP ou IEV</p>	<p><b><u>Maximum 11 points, dont :</u></b></p> <p><b><u>Maximum 8 points</u></b></p> <p>0,1 point par mois d'expérience en plus des 4 ans d'expérience obligatoire.</p> <p><b><u>Maximum 3 points</u></b></p> <p>1 point supplémentaire par an.</p> <p><b><u>Pièce justificative :</u></b> contrats de travail ou tout document officiel de l'employeur ou de l'administration publique avec mention des dates et de la nature du contrat et du poste.</p>
<p><b><u>Études</u></b></p> <p>Outre le diplôme requis comme critère obligatoire, un doctorat, un master et/ou des études universitaires d'une durée d'au moins une année, dans un domaine lié au poste (tel que la coopération internationale, la gestion de projets/programmes internationaux et/ou de l'UE, la gestion des ressources humaines, etc.)</p>	<p><b><u>Maximum 6 points</u></b></p> <p>Doctorat : 3 points.</p> <p>Master : 2 points</p> <p>Autres études universitaires achevées d'une durée d'au moins un an : 2 points.</p> <p><b><u>Pièce justificative :</u></b> diplôme ou certificat officiel délivré par une université ou par une organisation de niveau universitaire.</p>

<p><b><u>Langues</u></b></p> <p>Outre les exigences linguistiques, la connaissance des langues européennes, attestée par les normes du Cadre européen commun de référence pour les langues. Dans le cas des ressortissants nationaux, ils devront également avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou universitaires dans leur langue maternelle (C1 ou C2).</p>	<p><b><u>Maximum 6 points</u></b></p> <p>C2 en français ou en anglais : 1 point</p> <p>C2 dans une autre langue nationale de l'UE : 3 points</p> <p>C1 dans une autre langue nationale de l'UE : 2 points</p> <p>B2 dans une autre langue nationale de l'UE : 1 point</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : Diplôme ou certificat d'une institution de langue officielle (école de langue, université, etc.).</p>
<p><b><u>Autres langues</u></b></p> <p>Connaissance de l'<b>arabe</b>, qui sera attestée si les candidats ne sont pas ressortissants d'un pays arabophone. Dans le cas des ressortissants nationaux, ils devront également avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou universitaires dans leur langue maternelle (C1 ou C2).</p> <p>Connaissance du <b>valencien</b></p>	<p><b><u>Maximum 3 points</u></b></p> <p><b>Arabe</b></p> <p>C2 : 1 point si l'arabe est une exigence, 3 points si ce n'est pas le cas.</p> <p>C1 : 2 points</p> <p>B2 : 1 point</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : Passeport et études en arabe (natifs) ou diplôme ou certificat d'une institution de langue officielle (école de langue, université, etc.).</p> <p><b>Valencien</b></p> <p>C2 : 2 points</p> <p>C1 : 1 point</p> <p>B2 : 0,5 points</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : Diplôme ou certificat d'une institution de langue officielle (école de langue, université, etc.).</p>
<p><b>2<sup>ème</sup> étape : Entretien : Total 14 points</b></p>	
<p>L'entretien portera sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une bonne connaissance des relations euro-méditerranéennes et des contextes institutionnels, économiques et socioculturels des pays participant au</li> </ul>	<p>De 0 à 14 points : Évaluation du comité d'évaluation.</p>

<p>programme, en particulier ceux situés dans la zone de la Méditerranée occidentale (la connaissance du cadre réglementaire et opérationnel des programmes de coopération financés dans le cadre de l'instrument européen de voisinage ENI 2014-2020 sera fortement appréciée).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Excellentes compétences en matière de communication</li> <li>• Connaissance de la gestion de projets</li> </ul>	
---	--

### 3. Chargé(e) de communication junior (Ref. JVAL) - Maximum 33 points

<p><b>1<sup>ère</sup> étape Total : 21 points</b></p>	
<p><b><u>Expérience professionnelle</u></b></p> <p><b><u>Autres expériences professionnelles</u></b></p> <p>En plus des 2 ans requis comme critère obligatoire, expérience dans un poste lié aux tâches décrites ci-dessus (voir article 4).</p> <p><b><u>Points supplémentaires pour l'expérience professionnelle</u></b></p> <p>Gestion de programmes ou de projets Interreg, IEVP ou IEV</p>	<p><b><u>Maximum 8 points, dont :</u></b></p> <p><b><u>Maximum 5 points</u></b></p> <p>0,1 point par mois d'expérience en plus des 2 ans d'expérience obligatoire.</p> <p><b><u>Maximum 3 points</u></b></p> <p>1 point supplémentaire par an.</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : contrats de travail ou tout document officiel de l'employeur ou de l'administration publique avec mention des dates et de la nature du contrat et du poste.</p>
<p><b><u>Études</u></b></p> <p>Outre le diplôme requis, un master et/ou des études universitaires d'une durée minimale d'une année, dans un domaine lié au poste (voir article 4).</p>	<p><b><u>Maximum 4 points</u></b></p> <p>Master : 2 points</p> <p>Autres études universitaires achevées d'une durée d'au moins un an : 2 points.</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : diplôme ou certificat officiel délivré par une université ou par une organisation de niveau universitaire.</p>
<p><b><u>Langues</u></b></p> <p>Outre les exigences linguistiques, la connaissance des langues européennes, attestée par les</p>	<p><b><u>Maximum 6 points</u></b></p> <p>C2 en anglais : 1 point</p>

<p>normes du Cadre européen commun de référence pour les langues</p>	<p>C2 dans une autre langue nationale de l'UE : 3 points</p> <p>C1 dans une autre langue nationale de l'UE : 2 points</p> <p>B2 dans une autre langue nationale de l'UE : 1 point</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : Diplôme ou certificat d'une institution de langue officielle (école de langue, université, etc.).</p>
<p><b><u>Autres langues</u></b></p> <p>Connaissance de l'<b>arabe</b>, qui sera attestée si les candidats ne sont pas ressortissants d'un pays arabophone. Dans le cas des ressortissants nationaux, ils devront également avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou universitaires dans leur langue maternelle (C1 ou C2).</p> <p>Connaissance du <b>valencien</b></p>	<p><b><u>Maximum 3 points</u></b></p> <p><b>Arabe</b></p> <p>C2 : 3 points</p> <p>C1 : 2 points</p> <p>B2 : 1 point</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : Passeport et études en arabe (natifs) ou diplôme ou certificat d'une institution de langue officielle (école de langue, université, etc.).</p> <p><b>Valencien</b></p> <p>C2 : 2 points</p> <p>C1 : 1 point</p> <p>B2 : 0,5 points</p> <p><b><u>Pièce justificative</u></b> : Diplôme ou certificat d'une institution de langue officielle (école de langue, université, etc.).</p>
<p><b>2<sup>ème</sup> étape : Entretien. Total : 12 points</b></p>	
<p>L'entretien portera sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Excellente connaissance et maîtrise des réseaux sociaux, des sites web et des logiciels liés à la création de contenu web et de tout contenu virtuel applicable au Programme Interreg NEXT MED</li> <li>• Compétences en matière de</li> </ul>	<p>De 0 à 12 points : Évaluation du comité d'évaluation</p>

communication	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance de la gestion de projets et de programmes</li></ul>	

En cas d'égalité de notes, la priorité sera donnée à la meilleure note obtenue à l'étape 1. En cas d'égalité des notes à l'étape 1, la priorité sera donnée à la meilleure note obtenue dans la sous-catégorie « expérience professionnelle complémentaire » et, ensuite, à la meilleure note obtenue dans les deux sous-catégories suivantes, « études » et « langues », chacune étant considérée individuellement et dans le même ordre que dans la grille d'auto-évaluation.

À tout moment du processus de sélection, les candidats doivent être en mesure de démontrer ou de fournir, sur demande, des pièces justificatives attestant des activités déclarées dans l'acte de candidature.

**Le défaut de fourniture des pièces justificatives attestant les déclarations contenues dans la candidature entraînera l'exclusion de la liste de classement.**

Les trois listes de classement final entreront en vigueur immédiatement et seront publiées sur le site officiel du programme [www.enicbcmed.eu](http://www.enicbcmed.eu) et sur le site de la Generalitat Valenciana, <http://www.presidencia.gva.es/web/dg-relaciones-ue>

**Article 8. Traitement des données à caractère personnel**

Les données soumises dans le cadre du présent appel seront recueillies et utilisées uniquement aux fins du processus de sélection, ainsi que pour la gestion des contrats éventuels résultant du présent appel. Elles seront traitées conformément au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne.

**Article 9. Publication de l'appel à candidatures et des résultats de la sélection**

Le présent appel est rédigé en anglais et en français et publié sur le site officiel du programme [www.enicbcmed.eu](http://www.enicbcmed.eu) et sur le site de la Generalitat Valenciana, <http://www.presidencia.gva.es/web/dg-relaciones-ue> en espagnol, valencien, anglais et français. Les résultats du processus de sélection seront publiés sur ces deux sites web.

**Article 10. Dispositions diverses et finales**

La Generalitat Valenciana se réserve le droit de modifier, de proroger, de suspendre ou de révoquer, en tout ou en partie, le présent appel. La participation au processus de sélection implique l'acceptation implicite et inconditionnelle des dispositions du présent appel.

Pour toute information complémentaire, veuillez écrire à l'adresse e-mail suivante : [dgrue@gva.es](mailto:dgrue@gva.es)